

Feuille Paroissiale



Lectures de ce dimanche

Livre de l'Exode 22, 20-26

Psaume 175(18) 2-3, 4.20, 47.51ab

1ère lettre de St Paul aux Thessaloniens 1, 5c-10

Évangile de St Matthieu 22, 34-40

Le billet de notre curé

Au lendemain de la fête de Tous les Saints – qui nous rappelle notre vocation commune à la sainteté – nous prions pour nos frères et sœurs défunts. N'est-il pas réconfortant d'affirmer ainsi que ceux qui nous ont quittés sont en chemin. Ils continuent à être sanctifiés pour partager en plénitude la vie de Dieu. Si nous prions pour eux, si nous posons cet acte de solidarité, c'est bien parce qu'ils peuvent toujours bénéficier de notre aide. Notre prière est un cadeau d'amour qui leur apporte secours, tendresse et réconfort.

En effet, en priant pour nos défunts, nous demandons à ce que l'œuvre de l'amour de Jésus, qui illumine et purifie, s'achève en eux. Bien souvent, ils ont déjà été touchés par cet amour au cours de leur vie terrestre, et nous faisons en sorte que ce même amour les transforme et les transfigure.

Faire célébrer des messes pour nos défunts est toujours pour nous, chrétiens, un acte d'amour plein d'espérance. Pourquoi ? Parce que la messe est l'acte d'amour le plus grand, le plus fort, le plus puissant que l'histoire des hommes ait jamais connu. Et chaque fois qu'une messe est célébrée, cet acte est posé, renouvelé, actualisé pour cette personne à qui nous offrons cette messe.

Ainsi, soyez assurés qu'une messe est bien célébrée pour chacune des intentions que vous confiez à l'Église. Et s'il arrive que plusieurs intentions soient annoncées au cours d'une messe... je vous assure que les prêtres célèbrent ensuite une messe pour chaque intention. À chaque intention une messe.

Pour chacun, pour chacune, l'acte d'amour, puissant et salvateur de Jésus, est posé, rendu présent, célébré. Quel cadeau !

Père Dominique +

Cette semaine ont été célébrées les obsèques de :

Paulette GAUTHEROT

Alain KOEHRER

André PATIN

Ce dimanche sont célébrés les baptêmes de :

Mathis HANQUEZ

Nathan GIRARD

Léopold et Hippolyte PAQUET

Samedi 4 novembre
sera célébré le baptême de :

Ella CHEVILLARD

Messes paroissiales à Beaune

Messes dominicales

samedi : 18h St Nicolas

dimanche : 9h30 St Nicolas sauf en août

11h Notre Dame

Messes de semaine

mardi à vendredi : 9h Notre Dame

samedi : 9h Chapelle de la Charité

Sanctuaire : se reporter au verso en bas de page

Primevères : 17h le 1er samedi du mois

Villa Medicis : 17h le 3ème samedi du mois

Secrétariat paroissial

4 impasse Notre Dame

21200 BEAUNE

Tel. 03 80 26 22 70

ndbeaune@orange.fr

www.paroisse-beaune.org

Ouvert le lundi et le mardi de 14h à 18h,

du mercredi au vendredi

de 9h à 12h et de 14h à 18h

Père Dominique GARNIER 06 73 56 76 05 abdom.garnier@free.fr
Permanence chaque jeudi de 17h30 à 19h

Prière du Chapelet

Le Chapelet est proposé :
les mercredis à 17h30 sur le parvis de la basilique Notre-Dame.
les jeudis à 15h30 au pied de Notre Dame, à la montagne.
www.lafranceprie.org

Cloître de Notre Dame :

Temps d'Adoration eucharistique méditée,

tous les mardis de 18h à 19h et tous les vendredis
de 12h30 à 13h30.

Basilique Notre Dame :

Chapelet médité,

tous les mardis à 15h30.

1er mardi du mois : mystères joyeux

2e mardi du mois : mystères lumineux

3e mardi du mois : mystères douloureux

4e mardi du mois : mystères glorieux

Jeudi 2 novembre

Lors des messes, tous les défunts de l'année écoulée
seront cités et un lumignon sera allumé en leur
mémoire.

À Beaune, les pères Garnier et Hache se rendront au
cimetière à 10h30 afin de bénir les tombes des
familles qui le souhaitent. Ils vous attendront dans le
cimetière.

Vente des veilles de la Toussaint

Les veilles sont proposées aux messes du
mercredi 1er novembre au prix de 5 €.
Vous en aurez aussi à disposition toute l'année au
secrétariat.

Carte de la Toussaint

Cette année, les AFC mettent à l'honneur Sainte
Thérèse de l'Enfant-Jésus.

Distribution des guides paroissiaux à Beaune

Toutes les personnes disposant d'un peu de temps pour aider à la distribution seront les bienvenues. Contactez
Isabelle au secrétariat au 03 80 26 22 70 ou par mail : ndbeaune@orange.fr



TOUSSAINT

Messes

Beaune :

Mardi 31 octobre à 18h à St Nicolas

Mercredi 1er novembre

8h30 Sanctuaire ; 9h30 St Nicolas ; 11h Notre Dame

Villages : 10h30 Corberon ; 11h Bligny les Beaune

Messe des défunts : jeudi 2 novembre

Beaune : 9h Notre Dame ; 18h St Nicolas

Villages : 9h Taily ; 10h30 Sainte Marie la Blanche

Concerts à Notre Dame

Samedi 4 novembre à 20h, l'Ensemble Retrouvailles
propose un concert autour de Haydn et Mozart.
Entrée payante.

Samedi 11 novembre à 19h, la Chambre Symphonique
propose un concert autour de Beethoven et Haydn.
Entrée payante.

SECTEUR DES 12 CLOCHERS

Messes :

Mercredi 1er novembre à 10h30 à Corberon.

Jeudi 2 novembre à 10h30 à Sainte Marie la Blanche.

Samedi 4 novembre à 10h à Ruffey les Beaune, messe de la St Hubert.

Dimanche 5 novembre à 10h30 à Corgengoux.

Bénédictio des tombes : le père Fernand se rendra dans la journée dans les cimetières du secteur.

Chapelet : samedi 4 novembre à 17h à Levernois.

Père Fernand TOFFA 06 84 98 34 44

Mail : tofferthy@yahoo.fr

SECTEUR DES 5 CLOCHERS

Messes :

Mercredi 1er novembre à 11h à Bligny les Beaune.

Jeudi 2 novembre à 9h à Taily.

Dimanche 5 novembre à 11h à Corcelles les Arts.

Heure Sainte : jeudi 2 novembre à 18h30 à Bligny les Beaune.

Chorale : mardi 31 octobre à 20h à l'église de Bligny les Beaune.

Père Mickaël GARREAU 06 65 02 96 91

Mail : mickaël.garreau@gmail.com

Permanence à Bligny les Beaune

Tous les jeudis (sauf le 1er jeudi du
mois) permanence de 18h30 à 19h30 à la
cure, 33 route de Beaune.

SANCTUAIRE DE L'ENFANT-JÉSUS

Confessions : Tous les mardis de 17h15 à 18h15.

Messes :

Le dimanche à 8h30 messe, à 18h Vêpres et Petite Couronne.

Du lundi au vendredi à 18h30 messe.

Du mardi au vendredi à 17h50 Vêpres et Petite Couronne.

Le samedi à 17h30 Chapelet, Vêpres et Salve Regina.

Permanence-Ecoute

Le mardi et le vendredi de 16h à 17h, 14 rue de Chorey.

Patronage (hors vacances scolaires)

Tous les mercredis de 14h à 17h.

Tous les jeudis de 16h30 à 19h : aide aux devoirs.

Mercredi 1er novembre

Vêpres et Petite Couronne à 18h. Pas de messe à 18h30.

Samedi 4 novembre

À 10h partage de la Parole de Dieu.

À 16h famille de l'Enfant-Jésus.